

BULLETIN 2024 D'ADHÉSION



En 2024, nous vous proposons deux catégories d'adhésion :

- Entreprise créée avant 2023 : 230€ pour l'année
- 50% de réduction sur la première année de cotisation pour tout créateur-repreneur (à partir du 01/01/2023)

L'adhésion au Club permet de rompre l'isolement du chef d'entreprise, de faire de belles rencontres professionnelles, de découvrir d'autres activités et de :

- participer aux soirées "Réseau Club" mensuelles – 1 repas inclus ;
- participer à l'assemblée générale – 1 repas inclus.

(En cas d'impossibilité d'adhésion en ligne, vous pouvez nous envoyer un chèque à l'ordre du Club des Entreprises du Pays Fléchois, accompagné du formulaire ci-dessous.)



ADHÉSION CHOISIE

Entreprise créée avant 2023

Créateur-repreneur d'entreprise (à partir du 01/01/2023)

Entreprise :

Nbre de salariés :

Nom du gérant :

Prénom du gérant :

Adresse Postale :

Date de création-reprise :

Activité :

N°tel portable :

N°tel fixe :

Site web :

Mail du gérant :

AUTRES COLLABORATEURS À INVITER

Nom Prénom Fonction :

Email :

Nom Prénom Fonction :

Email :

